



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 14 DECEMBRE 2021

PV N° 14

PRESIDENT : M. SEJOTTE ANDRE

PRESENTS : MM. BALESTRAT CHRISTIAN - LIOBET GUILHEM - VILLENEUVE MICHEL - DUFOSSET ALEXANDRE - FRACHET OLIVIER - DUGENY RODOLPHE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 14h00 sous peine d'amende.

Une réunion avec les clubs est programmée le Mardi 04 Janvier à 18h30 au siège du district pour faire le bilan de la 1ere phase et préparer la seconde. Compte tenu des restrictions sanitaires, un seul représentant par club muni du pass sanitaire est souhaité.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

CHAMPIONNATS Catégorie U17

Niveau 1 : D1

Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	x	Reporté au 18/12	A10	A9
Dates	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04
Journées	A10 Non joués le 11/12	A11	R1	R2	R3	MR		Coupe	R4	R5	Coupe	R6	R7	R8
Dates	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06					
Journées	MR		Coupe	R9	R10	R11								

A= Journées aller

R= Journées retour

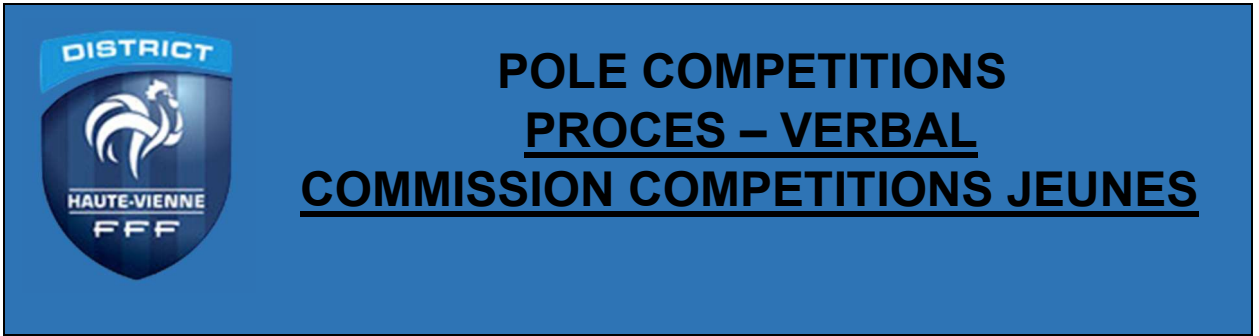
MR= Match de rattrapage

La journée A9 non jouée pour cause d'intempéries est entièrement reportée au Samedi 18 Décembre 2021.

Les matches comptant pour la journée A10, non joués pour causes d'intempéries, sont reportés au Samedi 08 Janvier 2022

MATCH N° 51267. 1 du 04/12/2021 reporté au 18/12/2021 US Couzeix-Chaptelat 1 – E.Val de Vienne/Veyrac 17 :

Suite à l'accord des deux clubs, ce match se jouera le **Samedi 05 Février 2022**, date à laquelle les deux équipes étaient exemptes.



Niveau 2 : D2

Calendrier 1ere phase

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	08/01
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	Reporté au 11/12	R4	R4 non joués le 11/12	R5

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

Les Matches comptant pour la journée R4, non joués pour cause d'intempéries, sont reportés au Samedi 18 Décembre 2021.

La journée R5 du 18 Décembre 2021 est entièrement reportée au Samedi 08 Janvier 2022

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au **27 Décembre 2021.**
 La commission rappelle aux clubs l'importance de bien noter leurs desideratas en termes de jumelage ou d'alternance et aussi des terrains.

Compte rendu de la réunion en visio conférence avec le district de la Creuse

du Mercredi 08 Décembre 2022 à 15h30

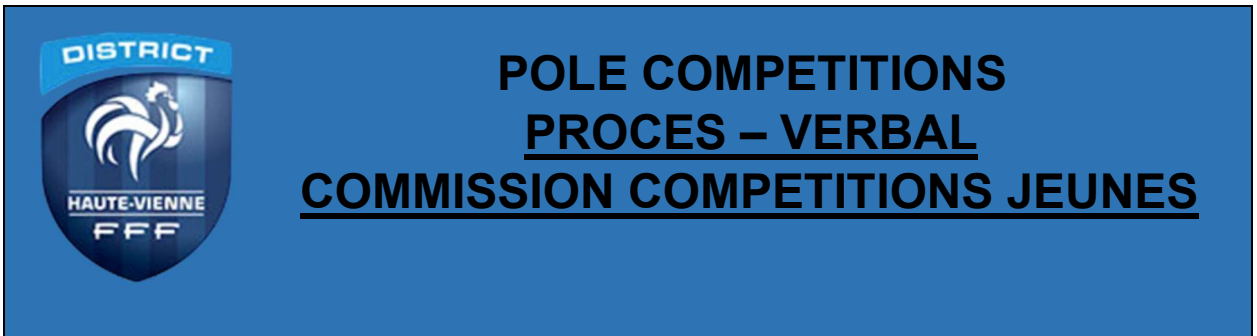
Présents :

Pour le district de la Creuse : **Mr Vincent PERRIERE**

Pour le district de la Haute Vienne : **MM. André SEJOTTE, Guilhem LIOBET, Christian PARTHONNAUD.**

Après les présentations des présents, un calendrier a été établi pour des poules de 6 avec matches aller-retour. En fonction de la date de fin de la 1ere phase, la 2eme phase **devrait** débuter le 22 Janvier 2022 pour se terminer le 21 Mai.

5 Clubs de la Creuse sont concernés et seront répartis dans les 3 poules qui seront faites en fonction des classements de la 1^{ERE} phase. Il sera également tenu compte de la position géographique pour les clubs de la Creuse, notamment pour l'US AUZANCES, le plus éloigné.



Les deux commissions sont conscientes des déplacements engendrés par cette 2eme phase « Interdistrict », mais pensent que cela va apporter un attrait sportif pour les équipes concernées.

Les frais d'arbitrage, n'étant pas harmonisés (forfait de 40 € pour la Haute-Vienne et calcul en fonction des kilomètres parcourus par l'arbitre en Creuse), il a été convenu que :

Pour les équipes de la Haute-Vienne se déplaçant en Creuse :

- Le montant d'indemnités versé aux arbitres sera plafonné à **20 €**.
- En cas de surplus d'indemnités, la différence sera alors compensée à l'arbitre par le district de la Creuse.

Les clubs de la Creuse concernés par ce championnat, ainsi que le président de la « commission jeunes » de la Creuse sont invités à participer à notre réunion avec les clubs le **Mardi 04 Janvier à 18h30 au siège du district de la Haute-Vienne**. Un seul participant par club et muni du pass sanitaire.

Fin de la réunion à 16h45

André SEJOTTE

Catégorie U15
Calendrier 1ere phase « brassage »

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	08/01
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	Reporté au 11/12	R4	R4 non joués le 11/12	R5

A= Match aller

R= Match retour

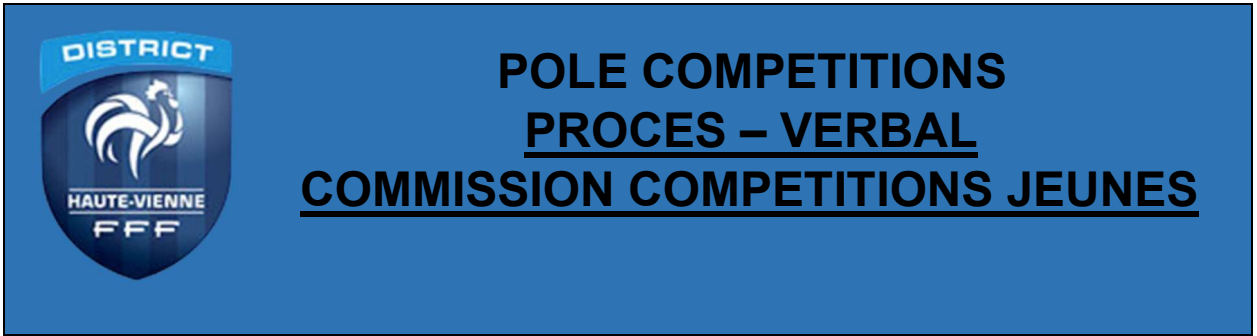
MR= Match de rattrapage

Les Matches comptant pour la journée R4, non joués pour cause d'intempéries, sont reportés au Samedi 18 Décembre 2021.

La journée R5 du 18 Décembre 2021 est entièrement reportée au Samedi 08 Janvier 2022

La commission rappelle aux clubs qu'à l'issue de la 1ere phase, les 2 premiers de chaque poule monteront en D1 et se disputeront l'unique montée en ligue en 1 phase de 9 matches aller.

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au 27 Décembre 2021. La commission rappelle aux clubs l'importance de bien noter leurs desideratas en termes de jumelage ou d'alternance et aussi des terrains.



Suite au mail de Bessines ANF 87 GJ, la commission prend note de sa décision de ne pas accéder à la départementale 1.

Le meilleur 3^{ème} sera sollicité pour accéder à sa place en Départementale 1 .

MATCH N° 51483.2 U15 Poule C du 27-11-2021 CS Feytiat 2 –E.Chateaneuf-Neuvc/Eymoutiers/La croisille Linards 1

La commission :

- Prend acte de la décision de la commission Litiges et contentieux qui donne match perdu par pénalité à l'Entente Chateaneuf /Neuvc/Eymoutiers/ La Croisille Linards 1.
- Enregistre le résultat suivant :

CS Feytiat 2 : 5 (3 points) – E. Chateaneuf Neuvc/Eymoutiers/La Croisille Linards 1 : 0 (- 1 point)

MATCH N° 51481.2 E. Chateaneuf/Neuvc/Eymoutiers/La Croisille Linards – AS Panazol du 20.11.2021 U15D Poule C du 20.11.2021

Suite à l'appel téléphonique du club de l'AS Chateaneuf-Neuvc et après vérification, La feuille de match a bien été postée dans les délais (cachet de la poste faisant foi).

Le club de l'AS Châteaneuf-Neuvc (512162) sera crédité de **21 €**.

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les clubs intéressés pour recevoir les finales des coupes, dont la date n'est toujours pas fixée, peuvent faire acte de candidature auprès du district avant le Mardi 1^{er} Février 2022.

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Liste des équipes engagées :

AS Aix sur Vienne 2

CS Feytiat 1

Limoges Football 1

CA Rilhac Rancon1

JA Isle 1

US Limoges la Bastide 1

E.F. Val de Vienne 1

Limoges Beaubreuil FC 1



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U15 : Challenge « Roger LEGER »

Suite à la demande du Bureau du Comité Directeur du District et à titre exceptionnel, la commission demande aux clubs de l'E.F. Val de Vienne et de Bonnac la Côte qui avaient oublié de s'engager en coupe U15 principale et consolante d'organiser (après s'être engagé) avant le 2eme tour un match opposant leurs équipes U15 comptant pour le 1^{er} tour. Ils devront aviser, suffisamment tôt, le district de la date retenue pour ce match pour que celui-ci désigne un arbitre.

Le vainqueur de ce match sera qualifié pour le 2eme tour, le perdant sera intégré en coupe consolante.

Fin de séance à 19h30

La prochaine réunion aura lieu le 21 Décembre 2021 à 18h30.

Le Président
Mr SEJOTTE André

Le secrétaire
Mr DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI